



Jeudi 21 mars 2024  
Communiqué de presse

## Semaine de l'eau

# Des travaux pour restaurer la zone humide des Couleures

**De février à mars 2024, l'Agglo réalise des travaux pour restaurer le fonctionnement et l'état écologique de la Barberolle et de la zone humide des Couleures, à Valence.**

Dans les années 1970, le tracé du lit de la Barberolle avait été déplacé et un seuil avait été mis en place pour limiter les risques d'enfoncement de la rivière. En mauvais état, cet ouvrage fait obstacle à la continuité sédimentaire et piscicole du cours d'eau. Ces travaux permettent de replacer le lit de la Barberolle en son point bas. Le futur tracé de la rivière permettra d'éviter la rupture du seuil en cas de crue et la mortalité des poissons lors des périodes d'assèchement en leur permettant de remonter le cours d'eau.

Sur la rive droite, le tracé du lit de la rivière avait été chenalisé et contraint par un merlon qui n'a aucun rôle de protection contre les crues. Il artificialise le fonctionnement naturel du cours d'eau et de la zone humide. Les travaux recréent le tracé initial avec des méandres et les pentes sont adoucies afin de restaurer le fonctionnement du cours d'eau et la qualité des milieux aquatiques et de la zone humide. Enfin, les foyers de plantes invasives (Renouée du Japon) sont éliminés et une végétation adaptée est implantée.

Ce chantier s'inscrit dans le Plan de gestion stratégique des zones humides de l'Agglo qui a pour objectif de restaurer et de protéger les zones humides du territoire.

**Budget des travaux :** 108 000 € TTC dont 43 200 € pris en charge par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse et 43 200 € pris en charge par le Département de la Drôme



© Photos : Benjamin Cara - Drone Sud-Est

Cette zone naturelle est actuellement difficilement accessible au public. Des réflexions sont à l'étude afin de faciliter l'accès par le biais d'un cheminement piétons. Des panneaux pédagogiques et de sensibilisation pourraient également être installés. Ce projet de cheminement à l'étude devrait aboutir d'ici mi-2025.

### Contact presse

Direction Communication | 04 75 81 30 38 | [communication@valenceromansagglo.fr](mailto:communication@valenceromansagglo.fr)  
[valenceromansagglo.fr](http://valenceromansagglo.fr) et suivez nous sur



# Un Plan de gestion pour protéger les zones humides du territoire

Valence Romans Agglo a lancé la réalisation d'un Plan de gestion stratégique des zones humides (PGSZH). Objectifs : orienter son action, accélérer la mise en œuvre de politiques en faveur des zones humides et permettre une prise de conscience de l'ensemble des acteurs du territoire sur l'importance de maintenir en bon état de conservation les zones humides préservées et de restaurer les zones humides dégradées.

Les paysages du territoire de Valence Romans Agglo ont considérablement évolué au fil du temps avec une accélération à partir des années 1960. On observe notamment une dégradation progressive des milieux naturels et plus particulièrement des zones humides.

Pourtant, celles-ci remplissent des fonctions biologiques (îlots de biodiversité, corridor écologique), biogéochimiques (recharge des nappes souterraines, épuration des eaux, piégeage des nutriments) et régulatrices (zone de stock lors de crues, soutien des étiages, stockage du carbone).

Leurs bénéfices sont essentiels :

- Préservation de la biodiversité, des milieux aquatiques et de la trame turquoise
- Préservation de la qualité des eaux de surface et souterraines
- Limitation des effets des crues, des inondations et des sécheresses
- Réduction des effets du dérèglement climatique
- Espaces de détente et agréables pour les populations

Pour pouvoir jouer leur rôle pleinement, et alors que les tensions sur les ressources et la biodiversité se font de plus en plus pressantes, les zones humides nécessitent une prise en compte rapide et une gestion globale et partagée à l'échelle du territoire.

## Les éléments clés

- 284 zones humides recensées sur le territoire pour 4 755 ha (inventaire non exhaustif) : les zones humides se situent principalement au sud de l'Agglo
- Les petites zones humides (- de 1 000 m<sup>2</sup>) ne sont pas systématiquement inventoriées, notamment au sud du territoire
- Des zones humides en recul constant, dégradées et menacées

## 5 objectifs stratégiques définis

Après avoir identifié les problématiques et les leviers, 5 objectifs stratégiques ont été définis, déclinés en actions à mettre en œuvre pour préserver, restaurer et valoriser les zones humides du territoire.

### 1. La protection

L'objectif est de protéger l'ensemble des zones humides du territoire (4 755 ha). Pour les zones humides qui remplissent une **fonction biologique très importante**, qui sont en bon état fonctionnel (pas de pression) et sur lesquelles il pèse au moins une menace, des arrêtés de protection pourraient être pris avec la DDT.

#### Contact presse

Direction Communication | 04 75 81 30 38 | [communication@valenceromansagglo.fr](mailto:communication@valenceromansagglo.fr)  
[valenceromansagglo.fr](http://valenceromansagglo.fr) et suivez nous sur



## 2. L'acquisition de la connaissance

Pour cet objectif, il a été décidé de prioriser les sites qui posent question sur leur caractère humide ou non, sur leur délimitation et sur une altération de leur fonctionnement.

## 3. La restauration

La stratégie cible en priorité les zones humides qui remplissent à la fois des **fonctions biologiques importantes et régulatrices** (prévention inondation et/ou soutien d'étiage), qui sont plus ou moins dégradées et sur lesquelles s'exercent donc **une ou plusieurs pressions**. Pour chaque site identifié, un plan de gestion dédié sera mis en place en fonction des particularités et pressions. Après un diagnostic de la zone, le plan de gestion peut prévoir différentes actions : suppression des drainages, des digues qui déconnectent la zone humide au cours d'eau, gestion des fossés agricoles, création de mares, accompagnement de l'installation de prairies en remplacement de grandes cultures...

## 4. La maîtrise du foncier et des usages

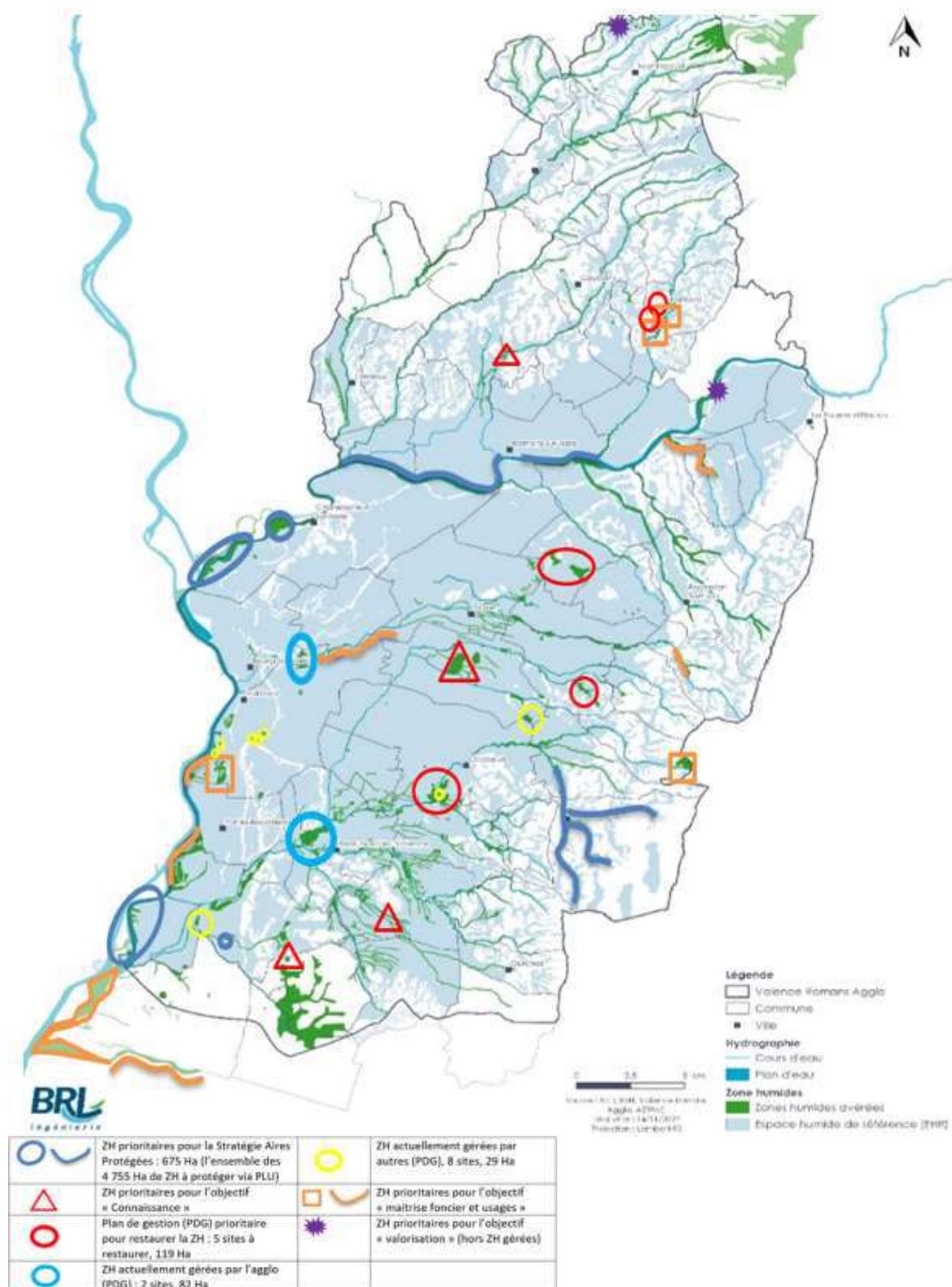
La gestion du foncier et des usages permettra de réaliser des aménagements écologiques ou de favoriser des évolutions de pratique. Cet objectif stratégique cible également les zones humides présentant un enjeu pour la ressource en eau souterraine et pour l'alimentation en eau potable, mais qui ne bénéficient pas forcément d'un plan de gestion : les zones humides situées sur un Périmètre de protection éloigné (PPE) d'un captage prioritaire.

## 5. La valorisation

Les actions qui pourront découler de cet objectif peuvent être de la sensibilisation territoriale ou ciblée, par exemple vers les agriculteurs.

Des outils de communication-sensibilisation aux couleurs de l'Agglo seront donc développés et déployés.

## Cartographie des zones humides prioritaires du territoire



### Et ensuite ?

L'année 2024 devrait, de manière concrète, permettre le lancement de 3 à 5 nouvelles études de définition de plans de gestion sur les secteurs à restaurer prioritairement.

### Contact presse

Direction Communication | 04 75 81 30 38 | [communication@valenceromansagglo.fr](mailto:communication@valenceromansagglo.fr)  
[valenceromansagglo.fr](http://valenceromansagglo.fr) et suivez nous sur

